



Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement
des Capacités pour le Développement au Togo

NOTE D'ANALYSE DU BUDGET 2017 DE L'ETAT TOGOLAIS



Janvier 2017

SOMMAIRE

Introduction



Faits saillants du budget 2017 2



Ressources financières du budget 3



Charges du budget de l'Etat en 2017 5



Aperçu des allocations en faveur de quelques secteurs sociaux 8



Dépenses du budget 2017 par axes stratégiques de la SCAPE 9

Conclusion

Références bibliographiques 11

Introduction

L'économie togolaise enregistrerait en 2016 un taux de croissance réel de 5%¹, avec un niveau d'inflation de 1,1%². Quant à l'encours de la dette, il est estimé à 754% du PIB en 2015³. Le taux d'investissement se situerait, pour sa part, à 22,8%¹ en 2016, son plus faible taux depuis 2013, tandis que la pression fiscale poursuivrait sa hausse pour atteindre 22%¹.

Le projet de budget 2017 est formulé par le Gouvernement sur fond de nécessité de renforcer l'assainissement des finances publiques, de contenir la dette publique et de recentrer les dépenses d'investissement sur des programmes sociaux ciblés. Les objectifs macroéconomiques clés affichés sont (i) de consolider le taux de croissance à 5%, (ii) de limiter le déficit global (dons compris) à 1,17% du PIB et (iii) de contenir l'inflation à une moyenne annuelle de 2,5%.

La présente note procède à une analyse concise des grandes lignes du projet de budget 2017 et vise à fournir au lecteur, une perspective globale des priorités du Gouvernement. Pour ce faire, elle présente un examen de la composition des ressources financières et de l'utilisation des crédits par titre de dépense (service de la dette, charges de personnel, fonctionnement, investissement, transferts et subventions).

¹ Direction de l'économie, 2016

² Projet de loi de finances 2017 (exposé des motifs)

³ Fond monétaire international, 2016

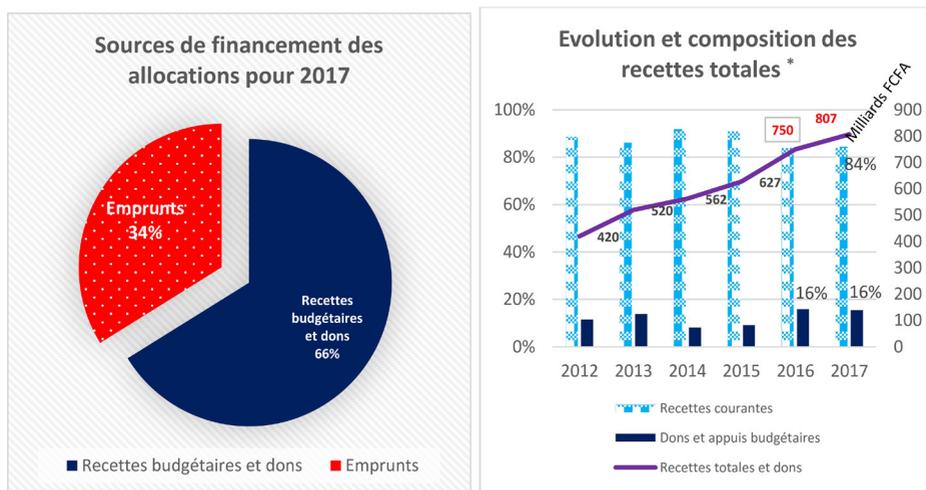
I- Faits saillants du budget 2017

- L'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour 2017 est de **1 218,7 milliards de FCFA** et enregistre une hausse de 26,6% par rapport aux prévisions initiales de 2016 et de 5% par rapport au budget rectificatif de la même année.
- La **pression fiscale** s'établirait à 22,1% du PIB, avec une progression des recettes fiscales légèrement supérieure à celle du PIB nominal, mais demeurant insuffisante pour créer un espace budgétaire à la hauteur des besoins de dépenses. En 2017, plus du tiers des dépenses sera financé par la dette.
- Les **priorités budgétaires** pour 2017 portent sur (i) l'apurement des dettes extérieure et intérieure qui concentreront 36% des dépenses, (ii) le renforcement de la gouvernance, (iii) la mise en œuvre de programmes à caractères sociaux, ainsi que (iv) l'allègement de la charge fiscale sur les entreprises et la réduction des taxes perçues sur les produits de première nécessité.
- L'exécution du budget repose, pour une part significative, sur les emprunts que le gouvernement espère contracter.



II- Ressources financières du budget 2017

Les recettes budgétaires et les dons espérés pour 2017 sont de **807 milliards de FCFA** et progressent de 7,5% par rapport aux prévisions de 2016. Toutefois, ce montant ne suffira qu'à financer deux tiers des charges. Le gap devant être comblé par 412 milliards de FCFA de ressources de trésorerie sous forme d'emprunt.



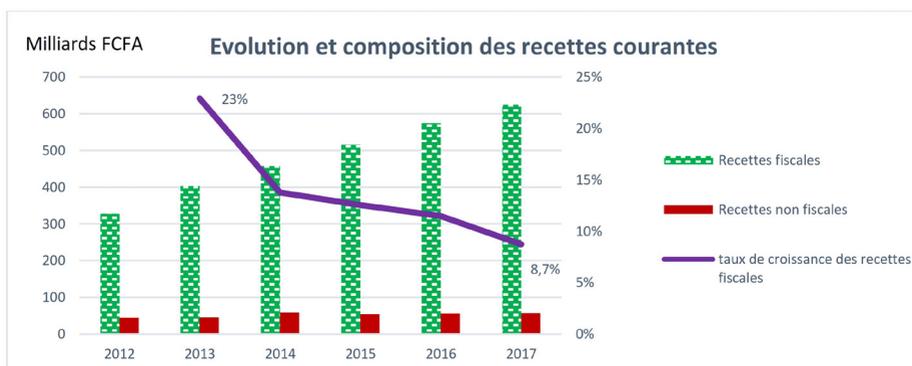
* Les données pour 2016 et 2017 concernent le budget prévisionnel

Source : données du ministère de l'économie et des finances et de la BCEAO

Les **préfinancements** sont un mécanisme de financement employé par le Gouvernement togolais au cours des dernières années pour certains types d'investissements lourds, notamment d'infrastructures. Dans ce mécanisme, la société attributaire du projet public reçoit d'avance, un financement bancaire équivalent au coût total du projet. L'État s'engage, en contrepartie, à rembourser la banque (et non la société). Ces paiements sont ensuite inscrits au budget, à titre de dépenses d'investissement à mesure que les versements sont effectués.

Cet emprunt se constitue d'emprunt-projets pour 128 milliards de FCFA, d'obligations pour 127,3 milliards de FCFA et de nouveaux emprunts pour 156,9 milliards de FCFA, destinés au remboursement anticipé des préfinancements. La part des dons et appuis budgétaires au sein des recettes totales sera de 16%, et reste constante par rapport aux prévisions de 2016. Les recettes courantes prévues pour 2017 sont d'environ 681 milliards de FCFA et resteront dominées par les recettes fiscales attendues à **625 milliards de FCFA**.

En 2017, les recettes fiscales poursuivraient leur progression, en dépit de la baisse d'un point du taux d'imposition des sociétés (28% en 2017) et de la réduction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur certains produits et services. L'augmentation des recettes fiscales en 2017 serait ainsi, principalement expliquée par la progression attendue du recouvrement de la TVA, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.



Source : données du ministère de l'économie et des finances et de la BCEAO

Il est à noter que les statistiques des finances publiques togolaises comptabilisent dans le total des recettes fiscales, (i) le manque à gagner lié au mode de taxation des produits pétroliers et (ii) les recettes non liquidées aux titres d'exonérations ; ce qui pourrait avoir tendance à sur estimer la pression fiscale.

Somme toute, le taux de pression fiscale devrait s'établir à 22,1%, soit une légère amélioration par rapport à 2016, où il était de 22%⁴. Néanmoins, le rythme d'accroissement du niveau des recettes fiscales poursuivra sa baisse entamée depuis le pic de 2013 pour se situer à 8,7% en 2017.

III- Charges du budget de l'Etat en 2017

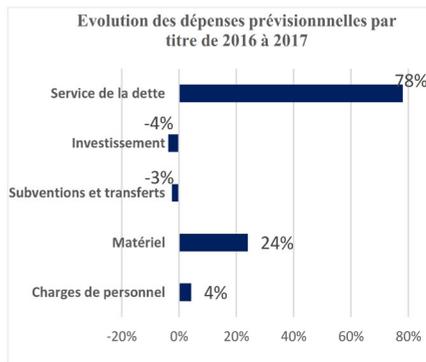
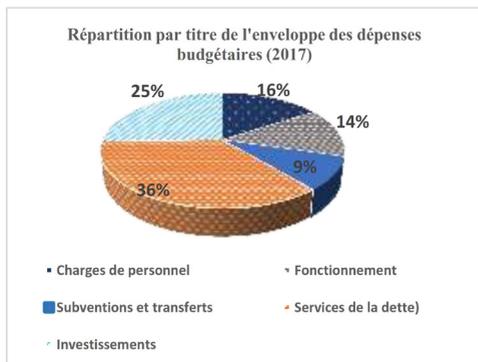
Le ralentissement des dépenses d'investissements se traduira par la **suspension** de plusieurs projets en cours.

Les dépenses au titre du service de la dette occuperont la première place au sein des titres de dépenses de l'Etat pour un montant total **435 milliards de FCFA** (36% des dépenses totales), dont plus du tiers sera consacré au remboursement des préfinancements.

Les dépenses d'investissement prévues pour 2017 sont de **310 milliards de FCFA**, dont environ 70% sur financement externe. Elles se trouvent ainsi en baisse, de 3,6 points par rapport aux prévisions initiales de 2016, notamment en raison de la réduction des dépenses d'investissement sur financement interne, qui ne représenteront qu'un montant de 91,5 milliards de FCFA, leur plus faible niveau depuis 2014.

Quatre (04) ministères concentreront 80% des dépenses d'investissement. Il s'agit des ministères en charge (i) de l'économie et des finances, (ii) des infrastructures et transports, (iii) de l'agriculture et (iv) de la santé. Les dépenses en capital du ministère de l'économie et des finances sont prévues pour 88,6 milliards de FCFA, dont 77 milliards seront consacrés à la mise en œuvre du **Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)**. 88,3 milliards de FCFA sont alloués au ministère des infrastructures et des transports et 42,5 milliards de FCFA au ministère en charge de l'agriculture au titre des dépenses d'investissement. Enfin, les dépenses en capital du ministère de la santé et de la protection sociale s'élèveront à 26,3 milliards de FCFA.





Source : données du ministère de l'économie et des finances

Les charges de personnel occuperont 16% des allocations budgétaires, pour un montant total de 191,6 milliards de FCFA, soit 30,7% des recettes fiscales. Les dépenses de personnel de 2017 sont en progression de 4,3% par rapport aux prévisions de 2016. 47% de ces allocations vont au profit du personnel du secteur de l'éducation nationale, 24 % au profit du personnel des secteurs de la défense et de la sécurité et 9% servent à la rémunération du personnel de la santé.

Au titre des dépenses de fonctionnement, sont prévues 168,7 milliards de FCFA (soit 14% des dépenses totales), en hausse de 24% notamment, en raison d'une augmentation de 33% des dépenses communes diverses et de matériel qui passent de 78,5 milliards en 2016 à 104,7 milliards de FCFA en 2017.

Les transferts et subventions de l'Etat en 2017, évalués à 112,8 milliards de FCFA (9% du budget), connaissent une baisse de 2,5% par rapport à l'année précédente. Ils restent dominés par les transferts dans le secteur de l'éducation (30 milliards de FCFA).

Au total, le budget dégage un solde primaire⁵ de 7,3% du PIB et un solde budgétaire dons compris⁶ de -1,17% du PIB, pour s'équilibrer en recettes et dépenses à 1 218,7 milliards de FCFA.

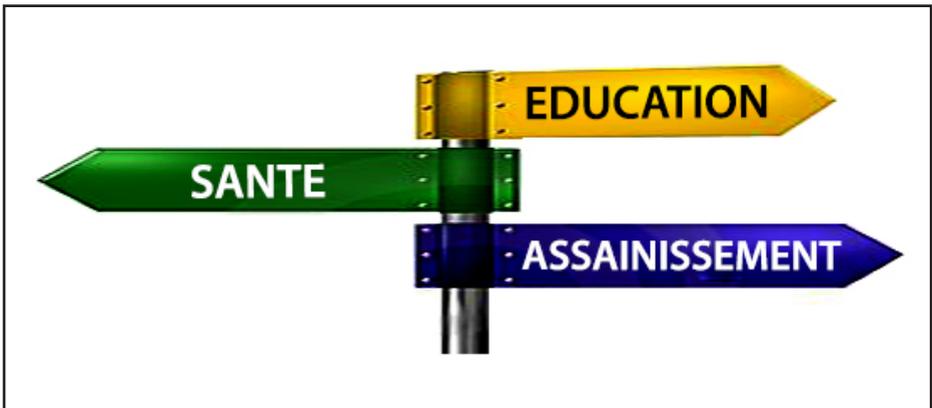
⁵ Situation budgétaire de l'Etat hors dons, emprunts et paiement du service de la dette (intérêts et amortissement).
⁶ Situation budgétaire de l'Etat hors emprunt et amortissement de la dette.

V- Aperçu des allocations en faveur de quelques secteurs sociaux

L'enveloppe totale des dépenses d'éducation se situe environ à 139 milliards de FCFA, soit une progression de 64% par rapport à 2016, résultant d'une hausse des dépenses de personnel dans l'enseignement primaire et secondaire et d'un relèvement des dépenses d'investissement dans l'enseignement supérieur.

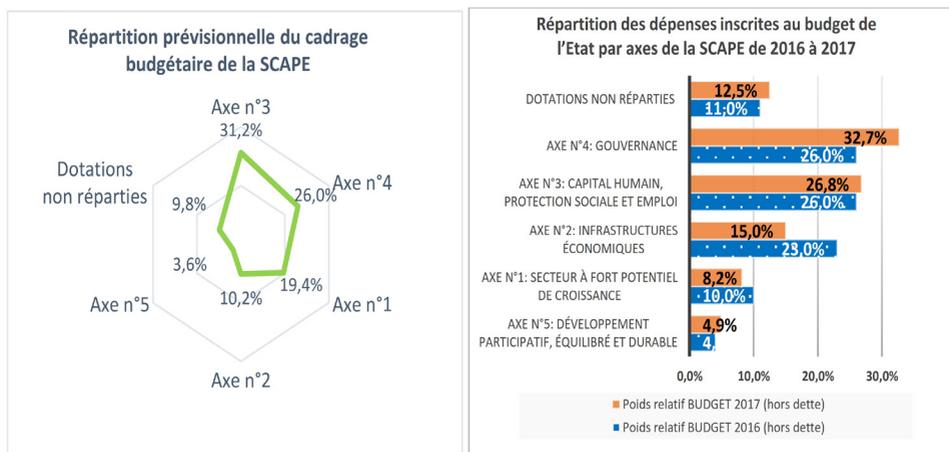
Les dépenses du ministère de la santé et de la protection social progressent quant à elles, de 11,6% pour un budget estimé à 57,5 milliards de FCFA en 2017. De plus, les dépenses d'investissement de ce ministère devraient s'accroître de 31% pour atteindre 26,3 milliards de FCFA, mais sont financées à plus de 95% sur ressources extérieures.

En outre, environ **77 milliards de FCFA** devront être consacrés à la poursuite de la mise en œuvre du PUDC et du Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV), soit 25% des dépenses totale d'investissement. Ces programmes visent en l'occurrence, la fourniture des infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques essentiels afin de réduire les inégalités dans l'accès aux services sociaux de base.



IV- Dépenses du budget 2017 par axes stratégiques de la SCAPE

En 2017, la part des dépenses affectées au renforcement de la gouvernance devrait être de 32,7%, soit une hausse de six points par rapport à 2016. En revanche, le volet « renforcement des infrastructures économiques » reçoit une dotation de 15%. Bien qu'en baisse par rapport à 2016 (23%), en raison du ralentissement des grands travaux, elle reste tout de même supérieure à la prévision de 10,2% du scénario de référence de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE). Le développement des secteurs à fort potentiel de croissance recevra une dotation de 8,2%, nettement inférieure aux 19,4% prévus dans la stratégie.



Source : données du ministère de l'économie et des finances

L'axe dédié au capital humain, à la protection sociale et à l'emploi, qui devrait selon les prévisions de la SCAPE se voir allouer 31,2% du budget 2017, reçoit une dotation de 26,8%; l'axe consacré au développement participatif, quant à lui, reçoit une dotation 4,9%.

Conclusion

La politique budgétaire expansionniste adoptée entre 2011 et 2015 par le Togo a permis au pays de renforcer les infrastructures économiques. Contrairement aux années précédentes, l'analyse du budget prévisionnel pour 2017 met en évidence un relèvement des dépenses destinées à la fourniture de services sociaux et une réduction du financement de la construction d'infrastructures de transport. Toutefois, avec une dette publique estimée à 754% du PIB en 2015, dépassant la norme de 70% préconisée dans l'espace UEMOA, le poids du service de la dette risquerait d'entamer la capacité du pays à financer ses axes prioritaires à moyen terme. Néanmoins, la poursuite des réformes entreprises pour l'amélioration de la mobilisation de ressources internes et une gestion adéquate de la dette permettrait une meilleure allocation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets / programmes pour l'atteinte des objectifs de développement.

Références bibliographiques

Direction de l'économie, Indicateurs macroéconomiques, 2016

Données économiques et financières. 2011-. Base de données en ligne,
S.I : BCEAO. <[http:// edenpub.bceao.int](http://edenpub.bceao.int)>. [consulté le 11 janvier 2017]

Fonds monétaire international, Communiqué de presse N° 16/485, 2016

Ministère de l'économie et des finances, Projet de loi de finances gestion 2017, 2016

Ministère de l'économie et des finances, Tableau détaillé du projet de budget gestion 2017, 2016

Ministère de l'économie et des finances, Exposé des motifs du projet de lois des finances gestion 2017, 2016

Ministère de l'économie et des finances, Tableau des opérations financières de l'Etat, 2016.



Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement
des Capacités pour le Développement au Togo

218, Rue N'dagni Tokoin-Wuiti Lomé-TOGO
Tél: (+228) 22 60 88 33 - Fax: (+228) 22 61 88 33
www.caderdt.com

Le Centre autonome d'études et de renforcement des capacités pour le développement au Togo (CADERDT) a été créé en 2010, à l'initiative du Gouvernement togolais, avec l'appui de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF).

Le CADERDT a pour objectif principal le renforcement des capacités en matière d'analyse, de formulation et de mise en œuvre des politiques nationales de développement, en vue de promouvoir une croissance économique inclusive et durable. Les principaux bénéficiaires des activités du centre sont :

(I) L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, (II) LE SECTEUR PRIVÉ ET (III) LA SOCIÉTÉ CIVILE.

LE CADERDT A POUR MISSIONS DE :

- renforcer l'expertise nationale en matière de formulation, d'analyse et de mise en œuvre des politiques économiques et des programmes de développement,
- mettre à la disposition du Gouvernement et des autres parties prenantes (secteur privé et société civile), des résultats d'une recherche de qualité facilitant la formulation de la politique économique et la prise de décision,
- renforcer la capacité nationale à entreprendre un dialogue le plus large possible sur la politique nationale de développement,
- développer et disséminer les connaissances sur les problèmes de développement économique et social, de manière à faciliter la prise de décision dans le cadre du processus de développement.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU CADERDT SONT : (I) LES ÉTUDES ET LA RECHERCHE, (II) LA FORMATION, (III) LE DIALOGUE ET (IV) LE DÉVELOPPEMENT ET LA DISSÉMINATION DES CONNAISSANCES.

Le CADERDT bénéficie pour l'exécution de ses activités d'un financement conjoint de l'ACBF et de l'Etat et, œuvre également à la mobilisation des ressources auprès d'autres partenaires techniques et financiers, sous réserve que ces financements soient en droite ligne avec ses missions et objectifs.

A travers ses différentes expertises, le CADERDT met ses compétences au service du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers qui œuvrent sans relâche au développement du Togo.



Centre Autonome d'Études et de Renforcement
des Capacités pour le Développement au Togo

218, Rue N'dagni Tokoin-Wuiti Lomé-TOGO
Tél. (+228) 22 60 88 33 - Fax: (+228) 22 61 88 33 - www.caderdt.com